

La Fédération des Foyers Ruraux de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées est une fédération d'éducation populaire qui regroupe 130 associations en milieu rural et péri-urbain. Son rôle est d'accompagner et de former ses adhérents au regard de leurs besoins et des actions qu'ils portent. La Fédération a aussi pour rôle d'impulser des actions départementales dans les secteurs des loisirs, des Activités Physiques et de la culture en direction de tous les publics.

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Délégué Général, les missions du/de la chargé(e) de Missions Jeunesse / APSL / Réseau s'organisent autour de trois axes :

- Coordonner, animer, développer, être ressource sur les dispositifs Jeunesse et mener des actions en direction de la jeunesse dans le cadre du projet associatif.
- Animer et développer le Réseau des Activités Physiques de Santé Loisirs
- Aider, Soutenir et Animer à la vie associative pour le réseau.

**Coordonner, animer, développer, être ressource sur les dispositifs Jeunesse et mener des actions en direction de la jeunesse dans le cadre du projet associatif.**

La Fédération des Foyers Ruraux 31-65 est un acteur ressource important bi-départemental dans le secteur de l'enfance/jeunesse. Sa mission première est d'accompagner ses membres dans ce domaine mais aussi auprès d'autres acteurs (collectivités etc.). Le/la chargé(e) de Mission est un lien privilégié avec l'ensemble des acteurs jeunesse du réseau. Le rôle du/de la chargée de Mission est d'en assurer l'organisation pédagogique, administrative et logistique. Il/elle peut être amené(e) à encadrer des séjours en cas de besoin. Ses missions sont :

- Assurer les tâches administratives liées au poste
- Proposer un cadre pédagogique adapté
- Représenter la Fédération dans le cadre de ses fonctions (Comités de pilotage locaux, réunions ...)
- Gérer les projets et les budgets dont il/elle est pilote

**Animer et développer le réseau des Activités Physiques « Santé Loisirs »**

La Fédération des Foyers Ruraux 31-65 est forte de nombreux pratiquant(e)s d'Activités Physiques « Santé Loisirs » qui représente 50% de ses adhérent(e)s. Afin de valoriser ces actions, le/la chargé(e) de Mission participe à :

- Animer le Réseau des Activités Physiques "Santé Loisirs" (rencontres, évènements, réunions...)
- Piloter des dossiers en liens avec les APSL du réseau
- Réaliser des supports pour accompagner les associations dans leurs démarches, leurs projets ....
- Gérer les Formations internes et externes
- Proposer des animations en lien avec le réseau
- Etre ressource en matière de législation

**Aide, Soutien et Animation à la vie associative**

La Fédération des Foyers Ruraux 31-65 est un réseau de 130 associations sur les deux départements de la Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées regroupant 20 000 adhérents. Le rôle du / de la chargé(e) de mission est :

- Accompagner les associations et bénévoles du réseau dans la gestion de la vie associative de leur structure.
- Faciliter le montage de projet inter associatif sur des territoires (réunions de secteur, actions départementales...)
- Animer des réunions (Secteur, par activité du réseau...)
- Etre à l'écoute des besoins du réseau, impulser des réflexions collectives

**Prérequis :**

Niveau d'étude et diplôme : DEJEPS, Licence professionnelle ou équivalents

Expérience : 5 ans sur un poste similaire ou en gestion directe d'Espace Jeunes. Avoir une sensibilité au milieu sportif voir un vécu.

Contraintes : nombreux déplacements (permis B obligatoire), travail en soirée et le week-end. Mise à disposition d'une voiture de service mutualisée dans le cadre de ses missions.

Type de contrat : CDI Cadre / Temps de travail : Forfait Jours (réparti 2/3 Jeunesse - 1/3 APSL et Réseau) / Rémunération : groupe G de la convention collective Eclat (ex animation), coefficient 375, salaire brut de base : 2408,51€. **Embauche : juin 2022**

Candidatures : lettre de motivation et CV à envoyer à Bastien CAPPELLETTI - Délégué Général Adjoint  
Par courrier ou mail à l'adresse : [social3165@mouvement-rural.org](mailto:social3165@mouvement-rural.org) **avant le 20 mars 2022**